



## ***Initiative Globale de la Famille Vincentienne avec les personnes sans-abri***

### **Introduction**

L'année 2017 marque le 400<sup>e</sup> anniversaire du charisme vincentien. Nous nous référons en particulier à l'histoire de la famille pauvre et en difficulté dans la paroisse de Châtillon et à la capacité de Vincent de reconnaître que la charité, pour être efficace pour cette famille et pour d'autres, doit être correctement organisée – « Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire ».

À l'époque où il écrivait, Vincent n'avait aucune idée de la façon dont une idée si simple deviendrait un mouvement international intégrant de nombreuses organisations religieuses et laïques qui revendiquent Vincent comme fondateur et l'organisation de la charité comme mission. Vincent n'aurait pas non plus deviné la taille et l'ampleur des travaux de charité actuellement entrepris par la Famille Vincentienne à l'échelle mondiale, au service de millions des « plus pauvres » du monde. Parmi ceux que sert la Famille Vincentienne, beaucoup se situent dans la vaste définition des personnes sans-abris - que ce soit ceux qui vivent dans les rues ou dans des abris, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou celles qui vivent dans des établissements temporaires comme les bidonvilles ou les favelas. Dans son rapport le plus récent sur la question, l'Agence de l'ONU pour les établissements humains estime que plus de 1,2 milliard des 7 milliards de personnes sur cette planète sont des sans-abris sous une forme ou une autre et que cela augmentera en raison des conflits, des catastrophes naturelles et de l'urbanisation.

Le plan de projet proposé a été commandé par les Responsables de la Famille Vincentienne lors de leur réunion annuelle de janvier 2017. Il propose que Depaul International gère, au nom de la Famille Vincentienne mondiale, un projet commun visant à aborder « l'itinérance dans ses multiples formes » en tant que thème mondial et unificateur pour célébrer notre 400<sup>e</sup> anniversaire. En résumé, l'objectif de cette initiative est de :

- Faire une différence réelle et durable dans la vie de milliers de personnes sans-abris ;
- Connecter les Vincentiens travaillant dans le vaste champ des personnes sans-abris ;
- Appuyer et développer les leaders existants et émergents ;
- Partager les meilleures pratiques et la recherche ;
- Encourager et soutenir la croissance de services nouveaux et innovants ;
- Soutenir le lobbying au niveau local, régional et mondial en appui à l'itinérance ;
- Développer et mettre à la disposition des vincentiens des matériels de formation spirituelle liés à cette initiative.

### **Contexte**

Sauf quelques exceptions (notables), les différentes branches de la Famille Vincentienne ont souvent planifié et géré leurs activités de bienfaisance isolées l'une de l'autre, selon leurs propres spécialités particulières (p. ex. éducation, santé, travail social, plaidoyer) ou leur mission plus générique de servir les pauvres (SVP) ou en raison de leur isolement géographique ou politique. À ce jour, cette démarche a été une approche efficace et pragmatique permettant l'accent vincentien sur « l'action plutôt que les mots » et la nécessité d'une gestion responsable et d'une appropriation locale. Toutefois, à mesure que le monde devient plus petit et plus connecté, le monde vincentien change. Au cours des 20 dernières années, nous avons particulièrement assisté à l'évolution de deux concepts au sein de la Famille Vincentienne – la **Collaboration** et le **Changement Systémique**.

La **collaboration** au sein de la Famille Vincentienne n'est pas un concept entièrement nouveau. C'était le modèle de gestion par défaut dès la naissance même du charisme. Le partenariat étroit entre les CM, les Filles de la Charité et les Dames de la Charité a clairement permis au premier mouvement vincentien de maximiser son impact collectif pour les pauvres au niveau local, national et international. Aujourd'hui, la collaboration est en partie alimentée par le rythme croissant de la mondialisation dans tous les secteurs et par les progrès technologiques qui rendent la communication des idées et des idéologies beaucoup plus simple et plus immédiate. Les gens aux intérêts similaires se regroupent partout. Cette union de la Famille Vincentienne est également encouragée par une réalisation consciente ou subconsciente du besoin critique de planifier un nouvel avenir, compte tenu des modes de croissance et de déclin de la famille dans différentes parties du monde. Plus récemment, des chercheurs de l'Université de Stanford ont appelé cela la capacité des mouvements, comme la Famille Vincentienne, à avoir un impact collectif.

Le **changement systémique** est au cœur de ce que Frédéric Ozanam espérait que la Famille Vincentienne pourrait offrir. La capacité non seulement de faire la charité à ceux qui en ont le plus besoin, mais aussi de plaider en faveur de la justice en analysant les raisons pour lesquelles les gens ont besoin de notre aide et en travaillant avec eux pour changer les systèmes qui les emprisonnent dans la pauvreté. Ce processus suppose l'implication directe des personnes vivant dans la pauvreté pour une meilleure compréhension et une meilleure solution aux problèmes. Cette collaboration avec les pauvres sera au cœur du fonctionnement de cette nouvelle initiative. Les programmes mis en place par la Commission de la Famille Vincentienne pour le Changement Systémique ont permis d'acquérir une grande capacité et une compréhension dans ce domaine.

Le problème non encore résolu pour la Famille Vincentienne est celui-ci : après avoir encouragé cet appétit et cette capacité de collaboration et après avoir investi dans les formations sur le changement systémique, comment les utiliserons-nous ? Comment allons-nous gérer cela ? Comment trouver un équilibre entre la subsidiarité de notre Branche ou de nos besoins organisationnels et notre mission de solidarité inhérente à notre appartenance à la Famille Vincentienne ?

## **Proposition de projet**

L'Institut de l'Itinérance Mondiale, en tant que partenariat vincentien entre DePaul University et Depaul International, a récemment travaillé avec des experts du monde universitaire, de la prestation de services, de la politique et du plaidoyer pour créer la toute première définition mondiale de l'itinérance reconnue par l'ONU. Il définit l'itinérance sous trois grandes lignes :

*(1) personnes sans logement, par exemple personnes dormant dans les rues ;*

*(2) personnes vivant dans un logement temporaire, par exemple dans des camps de réfugiés ou personnes déplacées à l'intérieur du pays ;*

*(3) personnes vivant dans un logement inadéquat/précaire, par exemple, bidonvilles et favelas, chambres d'hôtes, auberges.*

Bien que nous ne disposions pas de statistiques collectives pour vérifier le niveau d'engagement vincentien dans ces formes de l'itinérance, la Famille Vincentienne est reconnue, de manière anecdotique, comme l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de services pour ces différents groupes qui représentent quelques-unes des personnes les plus pauvres et les plus démunies du monde.

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, ce document propose que la Famille Vincentienne se concentre sur la lutte contre la réalité des personnes sans-abri sous ses multiples formes, en tant que thème global et unificateur de la célébration de notre 400<sup>e</sup> anniversaire. En résumé, l'objectif de cette initiative serait de construire un réseau solide de vincentiens travaillant dans le vaste champ des personnes sans-abris ; appuyer et développer les leaders existants et émergents ; partager les meilleures pratiques et la recherche ; encourager la croissance de nouveaux services nouveaux ; et, tout en réfléchissant sur notre expérience vincentienne collective, soutenir le lobbying en faveur de changements structurels en appui à l'itinérance au niveau local, régional et mondial. Cette thématique dérive naturellement du but de la Famille Vincentienne pour 2017 de collaborer autour de l'idée de « J'étais étranger et vous m'avez accueilli ». Il est prévu que ce projet pilote de trois ans conduise à un engagement jusqu'en 2030 conformément aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU, pour lesquels l'Union Européenne, notre forum de lancement de cette initiative, joue un rôle de premier plan.

## **Plan du projet**

Le plan de projet ci-joint couvre sept domaines :

- Utilisation de mesures et de données
- Planification commune
- Renforcement des capacités mondiales
- Institut de l'Itinérance Mondiale
- Promotion des changements structurels
- Communication des progrès
- Formation.

## **Budget**

Les coûts budgétaires pour ce projet sont de USD 550 000. C'est un peu plus que notre estimation initiale de 500 000 \$, mais, ayant considéré tous les détails, nous croyons que cela permettra de réaliser le projet avec la qualité souhaitée. Il est prévu qu'une partie de l'argent initial vienne de la Famille Vincentienne mondiale elle-même et une partie d'autres dons. Une collecte de fonds distincte sera nécessaire pour les nouveaux travaux résultant de cette initiative.

## **D'autres aspects à considérer**

Lors de la réunion des Responsables de la Famille Vincentienne, j'ai été invité à répondre aux questions et préoccupations suivantes.

### ***Quelle est la durée envisagée pour ce projet ? 3-5 ans ou jusqu'en 2030 ?***

Le plan de projet proposé est pour trois ans ; passé ce temps, les Responsables de la Famille Vincentienne le réviseront. Toutefois, pour qu'une initiative de ce genre soit efficace, elle doit adopter une vision à long terme comme l'a prouvé l'exemple du Service Jésuite des Réfugiés. Dans cet esprit et si l'expérience pilote s'avère efficace, il est recommandé que le projet se développe jusqu'en 2030 au plus tôt, en synchronisation avec les Objectifs de Développement Durable.

### ***Le projet doit être fondé sur la foi et les valeurs vincentiennes et cela doit être évident ?***

Le pilier central de la collaboration vincentienne est notre spiritualité et nos valeurs partagées. Cela imprégnera toutes les stratégies, mais la section 7 du plan du projet traite spécifiquement de la formation. Nous développerons et mettrons à la disposition des membres des matériels de formation spirituelle liés à cette initiative.

La section 4.3 du plan de projet parle du symposium sur l'itinérance dans la rue et la doctrine sociale de l'Eglise qui se tiendra au Vatican le 30 novembre et le 1er décembre, au cours duquel le Pape François présentera des réflexions sur ce domaine. La doctrine sociale de l'Eglise qui en résultera constituera un cadre utile pour une réponse de foi à l'itinérance sous ses nombreuses formes.

### ***Le projet aura-t-il un impact direct sur les pauvres ?***

De toute évidence, l'initiative aura échoué si elle n'augmente pas la capacité de la Famille Vincentienne à lutter contre l'itinérance. Le plan décrit un processus menant à des changements importants pour des milliers de sans-abris dans le monde entier grâce à une cartographie minutieuse, à la planification et à l'action. À la fin de 2018, nous devrions être en mesure de spécifier des produits particuliers, des résultats et des mesures d'impact permettant aux responsables de la Famille Vincentienne d'évaluer l'efficacité de l'initiative.

### ***La gouvernance ? Quel est le rôle du CEFV ? Quelle est la relation entre ce projet et d'autres commissions au sein du CEFV ? Quelle est la relation avec Depaul International ?***

Le projet sera géré par Depaul International et, comme tout autre projet financé de l'extérieur, il sera soumis à un examen minutieux grâce à des rapports trimestriels au Conseil d'Administration de Depaul International. Toutefois, il sera également responsable par-devant une commission distincte du CEFV (la Commission de l'Alliance Famvin avec les sans-abri), composée de membres de la Famille Vincentienne nommés en fonction de leur expérience dans ce ministère et d'un ou deux spécialistes indépendants. Cette commission se réunira quatre fois par an, deux fois face à face et deux fois virtuellement. Elle fera, par le biais du CEFV, un rapport direct aux responsables de la Famille Vincentienne lors de leur réunion annuelle. Tout changement à la stratégie ou au budget convenu devra être approuvé par la Commission et le CEFV.

En ce qui concerne la relation entre la Commission Alliance Famvin avec les sans-abri et les autres commissions au sein du CEFV, nous les inclurons dans tout travail qui chevauche. C'est particulièrement le cas avec la Commission du Changement Systémique. Des objectifs communs et des actions spécifiques seront définies au fur et à mesure que le dialogue se développe.

### ***Quelles sont les attentes en termes de collecte de fonds ?***

Etant donné que la Famille Vincentienne a demandé à Depaul International de gérer ce projet, Depaul ne sera pas responsable d'augmenter le financement de base de 550 000 \$ pour ce projet. Cependant, il aidera les groupes à élaborer des stratégies de collecte de fonds pour des projets particuliers qui pourraient provenir de cette initiative. Par exemple, le financement du Symposium sur l'itinérance de la rue et la doctrine sociale de l'Eglise au Vatican a déjà été entièrement financé par l'IGH dans le cadre de l'Université DePaul aux côtés des autres universités vincentiennes aux États-Unis et par une fondation internationale.

### **Prochaines étapes**

Après discussion et amendements, ce plan de projet et son budget ont été approuvés par le Comité Exécutif de la Famille Vincentienne en mai 2017.

Début juin, ces documents seront envoyés aux responsables et à l'ensemble de la Famille Vincentienne. Une annonce formelle de cette initiative sera faite au Parlement Européen le 28 juin 2017 et la date de lancement elle-même sera le 14 octobre 2017, au cours du Symposium de la Famille Vincentienne à Rome.

**Mark McGreevy**

**PDG du Groupe Depaul International**

**Mai 2017**